

Maître Michel HARDOUIN

Avocat au Barreau de LYON

Formation :

DESS - Ingénierie et conseil IDCE Angers
DEA Droit rural - Faculté de droit et sciences sociales

Domaine de compétence :

- fiscalité agricole et générale
- droit de l'agriculture (baux ruraux, contrôle des structures, SAFER, sociétés agricoles, cotisations sociales...)
- optimisation juridique, fiscale et sociale
- restructuration d'exploitations
- transmission patrimoniale

Exercice professionnel :

De 1980 à 1986 : Juriste - fiscaliste adjoint du Directeur Régional au cabinet SO.GE.DOC à VANNES

De 1987 à 1998 : Directeur du département agriculture à FIDUCIAL EXPERTISE ET SOFIRAL à ANGERS

De 1998 à 2013 : Avocat associé au Cabinet LYON JURISTE à LYON

Depuis 2013 : Avocat associé au Cabinet TERRÉSA à LYON

Réalisation professionnelle :

Ouvrages et articles rédigés : Définition de l'activité agricole pour l'Ordre des Experts-Comptables.

Membre de la commission Nationale Agricole du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables